

Réunion du Conseil Municipal du 22 mai 2014

Le vingt-deux du mois de mai deux mil quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER Nathalie BLANCHARD adjoints, Jean-Jacques COGNARD, Dominique DUBOIS, Joëlle BAYARD, Fabienne ETAIX, Edouard PONCET, Véronique PONTON, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Absent excusé : Fabien MARTINON donne procuration à Christophe GUILLARME, Maurice ROCLE
Secrétaire de séance : Bernard NAULIN

Lecture est faite du procès verbal de la dernière réunion.

FONDS DE CONCOURS – Délibération 1305001

Michel GRAND rappelle au conseil municipal le pacte financier signé en 2011 entre la communauté de communes et les communes membres. La collecte d'une partie des impôts locaux par la CCFE
Approuvé à l'unanimité.

DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – Délibération 1304003

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, Monsieur GUILLARME propose une liste de délégations d'attributions.

Après avoir pris connaissance de ces attributions, le conseil valide à l'unanimité.

INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL – Délibération 1304004

Monsieur le Maire propose au conseil de voter le taux de l'indemnité de conseil prévue par la loi dans le cadre de prestations de conseil et d'aide à la confection des budgets.

Le taux de 100 % est approuvé : 11 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention.

AUTORISATION PERMANENTE POUR LE RECEVEUR D'EXERCER DES POURSUITES – Délibération 1304005

Monsieur GUILLARME propose au conseil de donner l'autorisation de façon permanente à Monsieur LAVOISIER, receveur de la trésorerie de Feurs, d'exercer des poursuites après l'envoi infructueux de lettres de relance au débiteur.

Le conseil approuve à l'unanimité.

CCAS / DESIGNATION DES MEMEBRE – Délibération 1404006

Vu l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du CCAS est fixé par le conseil municipal. La moitié des membres est désignée par le conseil et l'autre moitié par le maire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 5 le nombre des membres élus en son sein.

Les personnes suivantes sont désignées en tant que membres du CCAS :

GRAND MICHEL - BLANCHARD NATHALIE - COGNARD JEAN-JACQUES - BAYARD JOELLE - DUBOIS DOMINIQUE

COMMISSIONS MUNICIPALES :

Monsieur le Maire propose de voter le nombre de membres de chaque commission ainsi que les conseillers municipaux qui en feront partie.

Maurice ROCLE et Pierre DENIS signifient leur désaccord concernant le nombre des membres de certaines commissions (notamment assainissement qui n'a que deux membres et urbanisme qui n'a qu'un membre).

Monsieur Guillaume explique qu'une petite commission permet de traiter les dossiers simples plus rapidement et ainsi respecter les délais d'instruction. Les dossiers complexes seront présentés à l'ensemble des conseillers pour avis.

Le conseil approuve le nombre des membres de chaque commission : 12 voix pour et 3 voix contre

APPEL D'OFFRES : Délibération 1404007

Titulaires : GRAND Michel – NAULIN Bernard – PALMIER Mireille

Suppléants : DENIS Pierre – BAYARD Joëlle – PONCET Edouard

ANIMATION : BLANCHARD Nathalie - BAYARD Joëlle - PONCET Edouard - MARTINON Fabien

ASSAINISSEMENT : NAULIN Bernard – PONCET Edouard

BATIMENTS COMMUNAUX : PALMIER Mireille – DENIS Pierre – PONCET Edouard

BULLETIN MUNICIPAL : GRAND Michel - COGNARD Jean-Jacques – PONTON Véronique – PALMIER Mireille

CMJ : PALMIER Mireille – MARTINON Fabien - COGNARD Jean-Jacques – ETAIX Fabienne – PONTON Véronique

CIMETIERE : GRAND Michel – BLANCHARD Nathalie

DELEGUE CANICULE : BAYARD Joëlle

ECOLE : PALMIER Mireille – BLANCHARD Nathalie – LAURENDON Mireille – MARTINON Fabien

FLEURISSEMENT : BLANCHARD Nathalie – ETAIX Fabienne – PONTON Véronique – DUBOIS Dominique

OFFICE DE TOURISME DE PANISSIERES : BAYARD Joëlle – PONTON Véronique

CORRESPONDANT DEFENSE : GUILLARME Christophe

TRANSPORT SCOLAIRE : PALMIER Mireille

VOIRIE : NAULIN Bernard – MARTINON Fabien – PONCET Edouard – ROCLE Maurice

BUDGET : GRAND Michel – NAULIN Bernard – PALMIER Mireille – BLANCHARD Nathalie – LAURENDON Mireille

URBANISME : NAULIN Bernard

ENERGIE RENOUVELABLES ENVIRONNEMENT : COGNARD Jean- Jacques - ROCLE Maurice

SECURITE ROUTIERE : COGNARD Jean-Jacques

COCA : GRAND Michel – NAULIN Bernard - PALMIER Mireille – BLANCHARD Nathalie - MARTINON Fabien – ROCLE Maurice

PREVENTION DES RISQUES : NAULIN Bernard - COGNARD Jean-Jacques – DUBOIS Dominique

AGRICULTURE : PONCET Edouard – DENIS Pierre

COMMISSION COMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Elle comprend 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, le maire en est le président.

Les membres, imposés en taxes foncières, habitation et CFE équitablement, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur proposition du maire.

Le conseil municipal est sollicité pour présenter des noms de contribuables sur Civens susceptibles de siéger à cette commission qui se réunit une fois par an.

DEVIS GTC - Délibération 1404008

Afin de gérer à distance le chauffage et l'éclairage de la salle « Les Balcons du Forez » et optimiser la consommation d'électricité et gaz, il est nécessaire d'installer un système de Gestion Technique Centralisée.

Le SIEL a été sollicité pour nous accompagner dans cette démarche. BEALEM qui a réalisé les travaux de chauffage propose un devis pour 11 295.00 € HT.

Le conseil valide à l'unanimité.

TARIF LOCATION SALLE DES FETES DU BOURG - Délibération 1404009

Le tarif actuel pour les personnes extérieures est de 400 €. Ce montant ne suffit plus à couvrir les frais de fonctionnement de la salle. Monsieur le Maire propose de fixer le prix à 500 € pour les personnes extérieures. Le prix sera inchangé pour les habitants de Civens.

Le conseil valide ce tarif à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **IMPLANTATION D'UN EMPLOI A L'ECOLE PRIMAIRE – Délibération 1404010**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'ouverture de la 5ème classe. L'implantation d'un emploi à l'école primaire a été validée par la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire suite à la consultation du comité technique le 7 avril 2014 et du conseil départemental le 10 avril 2014.

Le conseil valide à l'unanimité.

➤ **STAGE CREATION SITE INTERNET - délibération 1404011**

Kévin PERROTTA, élève ingénieur à Télécom Saint Etienne souhaite réaliser un stage de deux mois à la mairie. Monsieur GUILLARME lui a proposé de créer le site internet de la commune. Le conseil valide ce stage à l'unanimité et décide de lui verser une indemnité 300 € bruts par mois.

➤ **FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS – délibération 1404012**

Monsieur le Maire propose de rembourser les frais de séjour (sur présentation de justificatifs) des élus locaux lors des missions, participation à des congrès ou colloques (congrès des maires).

Le conseil valide à l'unanimité.

➤ **COMMISSION CCFE :**

La communauté de communes a créé des commissions. Elles ont un rôle consultatif et n'ont aucun pouvoir de décision. Les titulaires et suppléants suivants ont été désignés :

- Finances-CLECT : Christophe Guillaume, Bernard Naulin
- Schéma de mutualisation : Michel Grand, Christophe Guillaume
- Travaux-infrastructures-économie : Christophe Guillaume, Bernard Naulin
- Gestion des ordures ménagères : Michel Grand, Jean-Jacques Cognard
- Enfance-jeunesse-emploi : Mireille Palmier, Véronique Ponton
- Communication : Christophe Guillaume, Véronique Ponton
- Urbanisme-environnement : Bernard Naulin, Jean-Jacques Cognard
- Piscine : Fabien Martinon, Mireille Palmier

➤ **DEVIS ISOLATION PHONIQUE :**

La salle du conseil présente un problème de résonance. Un devis est proposé par Hubert DENIS pour la fourniture et pose de dalles phoniques pour un montant de 1 598.00 € HT. Le conseil approuve ces travaux.

➤ Monsieur le maire expose son entrevue avec le responsable du magasin Intermarché. Une nouvelle construction est en projet mais rien n'est validé à ce jour. Une demande a été faite pour l'intégration dans le projet d'ensemble d'un cheminement piéton reliant la rue du champ de courses au rond point.

- Réunion pour l'étude d'un nouveau contrat d'aménagement intégrant la réfection de la cantine et la création d'une salle d'évolution à l'école : 28 avril à 9 heures.
- Salle « Les Balcons du Forez » : éclairage à prévoir dans les escaliers extérieurs + parking à vélos.
- Voisins vigilants : Christophe Guillaume a pris contact avec le capitaine Hoguet. La mise en place devrait se faire avant l'été. Il faudra référencer 3 personnes sur la commune.
- Reconduction de la course cycliste pour la fête patronale dans les mêmes conditions que les années précédentes.
- Pierre Denis intervient à propos du personnel communal. Il souhaite savoir comment sont organisés leur commandement et leurs horaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.